

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLESELVE
SEANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 9 NOVEMBRE 2015

Étaient présents : MM. Yves BUTIN, Étienne SYRYN, Chrislain LELOIRE, Philippe DEFOSSE, Marcel CLERET, Jean-Pierre BILLARD, Éric ROUZÉ, Thomas DEFOSSE, Benoît COUTELLIER, Régis HOUDARD, Carlos BOLIVAR

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Monsieur BOLIVAR Carlos

Après avoir pris connaissance du compte-rendu des délibérations de la séance du 7 septembre 2015 aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1) 2015-29 : Dématérialisation des listes pour le recensement militaire

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'un projet de dématérialisation des listes de recensement militaire. En effet, PECOTO (prise en compte obligatoire traitement optionnel) est un format de transmission des données du recensement militaire permettant le transfert des données informatiques entre la mairie et l'administration du service national.

Les enjeux :

- Simplification : en fin de chaque période de recensement, un fichier au format texte est généré
- Dématérialisation : la procédure PECOTO remplace l'édition des notices individuelles de recensement et la liste trimestrielle en conformité avec la réglementation en vigueur
- Economie : l'envoi d'un simple courriel avec le fichier en pièce jointe permet de réaliser des économies de papier
- Rapidité : l'envoi des informations par internet permet l'intégration rapide des jeunes recensés dans la base de données.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la mise en place de procédure PECOTO

2) 2015-30 : Convention avec l'INSEE relative à la transmission des données d'état civil et des avis électoraux par Internet

Afin de faciliter le travail du secrétariat et réduire les consommations de papier, nous souhaiterions effectuer la transmission des données d'état civil et électorales par le système de dépôt de fichier intégré via Internet. Cette nouvelle méthode de travail nécessite la mise en place d'une convention avec l'INSEE conformément au modèle joint à la présente délibération.

Afin de mettre en place ce système de transmission, je vous demande de m'autoriser à signer cette convention avec l'INSEE.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Autorise le Maire à signer une convention avec l'INSEE afin de mettre en place la transmission des données d'état civil et électorales par le système de dépôts de fichier intégré (SDFI).
- Donne pouvoir au Maire pour l'application de cette délibération.

3) 2015-31 : Délibération prise pour opposition au projet de fusion des syndicats d'électricité de l'Oise

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'un courrier émanant du Président du Syndicat Force Energies lequel informe les communes adhérentes qu'un projet de fusion des trois syndicats d'électricité de l'Oise (Force Energies, SEZEO et SE 60) a été mis à l'ordre du jour de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale le 12 octobre 2015. Il a invité les maires à se positionner contre ce projet de fusion et leur a proposé de l'inscrire à l'ordre du jour du Conseil Municipal.

Le Président du Syndicat Force Energies rappelle que :

La création d'un syndicat unique conduirait inexorablement à un éloignement des centres de décision alors même que les réseaux basse tension constituent la colonne vertébrale indispensable au bon fonctionnement et développement d'une commune ;

De plus, la constitution d'un syndicat unique conduirait à des investissements conséquents sur la zone dont les réseaux sont actuellement les moins performants, au détriment des communes, syndicats et gestionnaires de réseaux qui ont entretenu leurs réseaux depuis de nombreuses années ;

Un syndicat unique impliquerait également un coefficient de TCCFE unique or aujourd'hui, FORCE ENERGIES a adopté un coefficient à 6 pendant que le SE60 est à 8,5. Cette fusion entraînerait donc une hausse du coût de l'électricité pour les usagers.

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Les membres du Conseil Municipal s'opposent au projet de fusion des syndicats d'électricité dans l'Oise.

4) 2015-32 : Subvention pour un voyage de soccer

Monsieur donne lecture d'un courrier envoyé par un habitant de Cugny (02480) qui sollicite la commune afin d'obtenir une participation financière pour le soutenir dans son projet d'effectuer un voyage aux Etats-Unis dans le cadre du déplacement de l'Association « Team L.A.59.62 » pour participer à un tournoi de soccer.

Le Conseil Municipal de Villeselve ne souhaite pas participer à ce projet.

5) 2015-33 : Subvention voyage scolaire

Monsieur le Maire explique que le Collège Constant Bourgeois de Guiscard organise un voyage scolaire à BARCELONE du 25 au 30 avril 2016 et un voyage au Futuroscope-Puy de Fou du 31 mai au 3 juin 2016 et qu'il a sollicité la commune afin d'obtenir une participation financière pour les familles. Il indique que 10 enfants de la commune sont concernés.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, indique qu'il ne participera pas financièrement au voyage et rappelle que la commune organise elle-même un voyage pour les enfants de Villeselve gratuitement.

6) 2015-34 : Dossier d'accessibilité aux handicapés à l'église

Monsieur le Maire donne lecture d'un dossier établi en 2010 par les services de la DDT en 2010 concernant l'accès handicapés de l'église de Villeselve. Il précise que le devis a été réalisé par l'Entreprise PIVETTA pour un montant de 5 528.30 € HT soit 6 633.96 € TTC.

Il explique que ce dossier est réalisé dans le cadre de l'agenda d'accessibilité aux handicapés.

Le Conseil Municipal a bien pris note de l'importance de ce dossier mais demande à ce que d'autres devis leur soient présentés.

7) Questions diverses

Monsieur le Maire soumet aux conseillers, pour information, un projet établi par la société ESCOFI concernant l'implantation de nouvelles éoliennes sur la commune. Celui-ci serait situé au sud de Villeselve vers la Ferme des Grandes Beines. Il est demandé de se renseigner sur quelle parcelle se ferait le projet.

Un débat est engagé... Sans réponse imminente

Tour de garde des élections

Monsieur le Maire rappelle au conseil que les élections Régionales auront lieu le dimanche 6 et 13 décembre de 8H00 à 18H00, qu'il serait souhaitable d'établir la liste des permanences. Le tableau s'effectuera comme suit :

- ⇒ 8H00 à 10H00 ➤ M. BOLIVAR Carlos et M. CLERET Marcel
- ⇒ 10H00 à 12H00 ➤ M. DEFOSSE Thomas et M. COUTELLIER Benoît
- ⇒ 12H00 à 14H00 ➤ M. BILLARD Jean-Pierre et M. BUTIN Yves
- ⇒ 14H00 à 16H00 ➤ M. HOUDARD Régis et M. ROUZÉ Éric
- ⇒ 16H00 à 18H00 ➤ M. SYRYN Etienne et M. DEFOSSÉ Philippe

Monsieur BILLARD revient sur le sujet de la sécurité routière et présente un dossier énumérant diverses propositions du moins-disant au mieux-disant financièrement pour parvenir à faire ralentir les véhicules dans le village. Il explique que si le conseil ne prend pas de décision pour trouver une solution, une pétition sera mise en place. Monsieur le Maire prend acte de la demande. Il précise que la solution d'un radar pédagogique serait envisagée.

Monsieur HOUDARD propose qu'un relevé des plaques d'immatriculations soit effectué afin de transmettre celui-ci à la Gendarmerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée suivent les signatures.

Monsieur BUTIN Yves

Monsieur SYRYN Étienne

Monsieur DEFOSSE Thomas

Monsieur HOUDARD Régis

Monsieur BOLIVAR Carlos

Monsieur CLERET Marcel

Monsieur COUTELLIER Benoît

Monsieur ROUZE Éric

Monsieur LELOIRE Chrislain

Monsieur DEFOSSE Philippe

Monsieur BILLARD Jean-Pierre